

RÉFORME DES RETRAITES ET ACTUALITÉS DE SÉCURITÉ SOCIALE



24. DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE LA PROTECTION SOCIALE



RÉF : UE23-09

DATE : 04 juillet 2023

DURÉE : 3h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :

14h00 > 17h00

TARIF : 265€

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Me Franck JANIN et
Me Olivier ANFRAY

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Présentation de l'actualité en droit de la Sécurité sociale ; jurisprudence, législation, projets.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input checked="" type="checkbox"/> Questionnement / débat | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input checked="" type="checkbox"/> Revue de Jurisprudence | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ? Définissez un seuil de réussite.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Restitution | |

RÉFORME DES RETRAITES ET ACTUALITÉS DE SÉCURITÉ SOCIALE



24. DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

DESCRIPTION / CONTENU



RÉF : UE23-09

DATE : 04 juillet 2023

DURÉE : 3h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

HORAIRES :

14h00 > 17h00

TARIF : 265€

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Me Franck JANIN et
Me Olivier ANFRAY

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours